



LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DU

# BLOCKHAUS-DE- MERRICKVILLE

*Plan directeur*



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par  
le directeur général de Parcs Canada, 2006

N° R64-105/43-2006F de catalogue du gouvernement du Canada

ISBN: 0-662-72679-0

*Also available in English.*

LIEU HISTORIQUE NATIONAL

DU CANADA DU

# BLOCKHAUS-DE- MERRICKVILLE

*Plan directeur*

Février, 2007



## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Blockhaus-de-Merrickville. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Blockhaus-de-Merrickville.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "John Baird". The signature is fluid and cursive.

John Baird



L'approbation de ce plan directeur est recommandée par :



---

Alan Latourelle  
Directeur général  
Agence Parcs Canada



---

Gavin Liddy  
Directeur de l'unité de gestion  
de l'Est de l'Ontario, Agence Parcs Canada





## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0 Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1 But du plan directeur .....	1
1.2 Préparation et portée du plan directeur .....	1
1.3 Contexte législatif et stratégique .....	2
1.4 Le LHNC du Blockhaus-de-Merrickville : un exemple d'intendance partagée .....	3
1.5 Contexte historique .....	3
1.6 Contexte local et régional .....	3
<b>2.0 Rôle du Blockhaus-de-Merrickville dans la famille des lieux historiques nationaux</b> ..	<b>5</b>
<b>3.0 Intégrité commémorative</b> .....	<b>5</b>
3.1 Concept d'intégrité commémorative .....	5
3.2 Énoncé d'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville .....	5
3.3 Énoncé des objectifs de commémoration .....	6
3.4 Lieu désigné .....	6
3.5 Lieu administré .....	6
<b>4.0 Analyse de la situation actuelle</b> .....	<b>8</b>
4.1 Protection du patrimoine .....	8
4.1.1 Ressources culturelles d'importance nationale .....	8
4.1.2 Autres ressources culturelles .....	8
4.2 Mise en valeur du patrimoine .....	9
4.2.1 Messages d'importance nationale .....	9
4.2.2 Autres messages .....	9
4.3 Exploitation du lieu et installations destinées aux visiteurs .....	10
4.4 Entente relative à la gestion du lieu .....	10
<b>5.0 Vision, objectifs et mesures de gestion</b> .....	<b>11</b>
5.1 Introduction .....	11
5.2 Vision commune pour le lieu .....	11
5.3 Objectifs de gestion .....	11
5.4 Mesures de gestion - protection du patrimoine .....	11
5.4.1 Objectifs .....	11
5.4.2 Ressources culturelles d'importance nationale .....	12
5.4.3 Autres ressources culturelles .....	12
5.5 Mise en valeur du patrimoine .....	12
5.5.1 Objectifs .....	12
5.5.2 Messages .....	12
5.5.3 Publics cibles .....	13
5.5.4 Mesures de gestion .....	13
5.6 Exploitation du lieu et installations destinées aux visiteurs .....	14

6.0 Consultation publique et participation du public .....	14
7.0 Mise en œuvre du plan directeur .....	15
8.0 Évaluation environnementale .....	17
<b>Liste des figures</b>	
Figure 1 : Contexte régional .....	4
Figure 2 : Contexte local .....	7

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent plan directeur porte sur le lieu historique national du Canada du Blockhaus-de-Merrickville, situé dans le lieu historique national du Canada du canal Rideau, dans le village Merrickville-Wolford, en Ontario. Le Blockhaus-de-Merrickville a été désigné lieu historique national en 1939 « parce qu'il est un bel exemple du meilleur type de blockhaus bâti pour assurer la défense du canal Rideau » (procès-verbal de la CLMHC, 1939 [traduction]).

Le lieu est administré par Parcs Canada en tant que composante du LHNC du canal Rideau. Depuis 1965, il abrite un musée qui protège et met en valeur des artefacts et des documents liés au blockhaus et à l'histoire de la communauté. Il est exploité par la Merrickville and District Historical Society, en vertu d'une entente entre celle-ci et la Corporation of the Village of Merrickville-Wolford (ci-après « le Village »).

### 1.1 But du plan directeur

Le plan directeur est un guide stratégique pour la gestion future du lieu historique national; obligatoire en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), il est basé sur des consultations publiques et approuvé par le ministre de l'Environnement. La *Loi* exige la préparation d'un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par Parcs Canada, et ce plan doit être présenté au Parlement tous les cinq ans. Il établit les orientations relatives à la conservation, à la mise en valeur et à l'exploitation à long terme du lieu et forme le cadre dans lequel s'inscriront les activités subséquentes de gestion, de planification du travail et de mise en œuvre. Il cerne les différents problèmes à résoudre et présente les objectifs à atteindre et les mesures à appliquer pour y arriver. C'est l'unité de gestion de l'Est de l'Ontario qui est responsable de la mise en œuvre du plan directeur.

Un plan directeur est un document dont le cycle de vie est de 10 à 15 ans. Il est revu tous les cinq ans en fonction des nouvelles conditions, orientations stratégiques et dispositions législatives, et les

modifications résultant de cet examen sont déposées au Parlement. Il s'agit du premier plan directeur du Blockhaus-de-Merrickville.

Le plan directeur du Blockhaus-de-Merrickville exprime la façon dont les politiques générales de Parcs Canada s'appliquent localement. Il a pour objectif principal d'assurer l'intégrité commémorative du blockhaus, notamment quant à l'application des principes et des méthodes de gestion des ressources culturelles. Il fournit en outre des lignes directrices quant à l'administration du lieu et à la façon d'offrir au public des occasions adéquates d'en profiter et de l'apprécier.

### 1.2 Préparation et portée du plan directeur

Le plan directeur est basé sur l'énoncé d'intégrité commémorative (EIC) du canal Rideau, qui porte entre autres sur le Blockhaus-de-Merrickville, et fournit une évaluation de l'état de l'intégrité commémorative du lieu. Un résumé de l'ébauche des propositions de gestion pour le LHNC du Blockhaus-de-Merrickville a été préparé et soumis à la consultation publique par le biais d'un bulletin. Celui-ci a été diffusé en juin 2006 et a fait l'objet de discussions lors de portes ouvertes tenues le 6 juillet 2006. Les commentaires recueillis lors de cette activité ont été consignés et analysés. On a également tenu compte de ces commentaires dans la préparation du plan directeur.

Le plan directeur sera utilisé par Parcs Canada et ses partenaires pour planifier et mettre en œuvre des mesures de protection, de mise en valeur et de gestion du Blockhaus-de-Merrickville. Bien que le plan porte principalement sur le blockhaus, on reconnaît que le lieu fait partie intégrante du poste d'éclusage, notamment la portion qui est située dans l'environnement immédiat de celui-ci. Le plan directeur traitera donc également des problèmes et des possibilités liés aux terrains entourant le blockhaus, jusqu'au terrain de camping du Club Lions

à l'ouest et du côté sud du canal, et aux rues St. Lawrence et Main.

### 1.3 Contexte législatif et stratégique

*Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)*

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est investi de la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux dont il a la charge. Aux termes de la *Loi*, un plan directeur doit être préparé pour chacun de ces lieux historiques nationaux, et ces plans doivent être déposés devant le Parlement tous les cinq ans.

*Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)*

Il s'agit d'un document qui comprend la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

La *Politique sur les lieux historiques nationaux* établit les objectifs d'un programme national de commémoration d'événements historiques, fournit des lignes directrices pour l'évaluation du programme, notamment en ce qui a trait au concept d'intégrité commémorative, et souligne les rôles et les responsabilités relatifs à la reconnaissance, à la désignation et à la commémoration d'endroits, de personnes et d'événements d'importance nationale.

La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* dresse la liste des cinq principes qui doivent guider la gestion des ressources culturelles : la valeur, l'intérêt du public, la compréhension, le respect et l'intégrité. La *Politique* décrit également les composantes de la gestion des ressources culturelles : inventaire, évaluation, prise en compte des valeurs historiques dans toutes les mesures touchant les ressources culturelles, suivi et examen.

*Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2000)*

Le *Guide* établit les exigences en matière de certification d'un plan directeur de lieu historique

national, les rôles et les responsabilités pendant le processus d'élaboration du plan directeur, ainsi que les exigences relatives à la consultation du public.

*Politique sur la gestion des biens immobiliers*

Une nouvelle *Politique de gestion des biens immobiliers* a remplacé l'ancienne *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine*. La nouvelle politique prévoit elle aussi l'évaluation du caractère patrimonial de tous les édifices fédéraux de plus de 40 ans, notamment de ceux qui pourraient être achetés par un ministère ou un organisme fédéral. Un immeuble évalué à titre d'édifice du patrimoine est soit *classé* - ce qui est la plus haute désignation - soit *reconnu*.

Cette nouvelle politique exhaustive exige qu'en plus d'assumer leurs responsabilités relatives à la gestion des biens, les gestionnaires des édifices fédéraux du patrimoine s'assurent :

- de demander conseil en matière de conservation au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) de Parcs Canada pour les édifices du patrimoine *reconnus*;
- de consulter le BEEFP avant de démolir, de démanteler ou de vendre un édifice patrimonial reconnu et avant de prendre toute mesure pouvant avoir des répercussions sur le caractère patrimonial d'un édifice *classé*;
- de déployer tous les efforts nécessaires pour utiliser à d'autres fins les édifices du patrimoine *classés* ou *reconnus* excédentaires ou sous utilisés, d'abord à l'intérieur même du gouvernement fédéral, puis à l'extérieur.

Le Blockhaus-de-Merrickville a été désigné « édifice fédéral du patrimoine classé » (BEEFP 94-066) *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2003)*

Les *Normes et lignes directrices* constituent un document de référence complet sur les principes et les pratiques de conservation. Le document établit une approche rigoureuse pour l'évaluation des projets de

conservation et la définition des interventions appropriées. Conçu comme document de référence commun sur les pratiques de conservation au Canada, il est utilisé par le gouvernement fédéral pour guider le travail de conservation, ainsi que par les administrations provinciales et territoriales, les spécialistes de la conservation du patrimoine et les Canadiennes et Canadiens eux-mêmes.

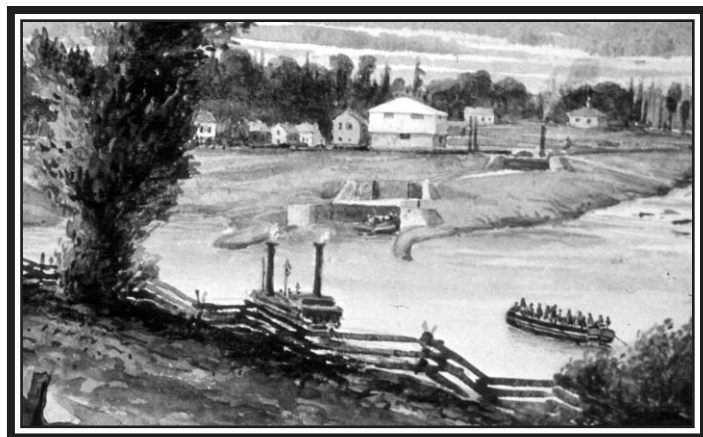
### 1.4 Le LHNC du Blockhaus-de-Merrickville : un exemple d'intendance partagée

Le Village de Merrickville-Wolford exploite le blockhaus comme musée communautaire, par l'intermédiaire de la Merrickville and District Historical Society, en vertu d'une entente de location signée avec Parcs Canada. Ce groupe de bénévoles a joué un rôle prépondérant dans la restauration du blockhaus en 1964.

### 1.5 Contexte historique

Le Blockhaus-de-Merrickville est le plus gros ouvrage fortifié érigé le long du canal Rideau et le plus imposant des quatre blockhaus. Construit aux environs de 1832, c'est aussi le premier des quatre, et le plus fidèle aux plans dessinés par le colonel By. Au rez-de-chaussée, chacun des murs de maçonnerie ne comporte qu'une seule meurtrière. À l'étage, les quatre murs en bois sont dotés d'ouvertures pour le tir d'armes légères. D'autres ouvertures appelées mâchicoulis ont aussi été aménagées dans la partie inférieure de la construction en surplomb pour permettre de tirer sur les attaquants qui auraient réussi à s'approcher des murs. Le maître-éclusier et sa famille logeaient à l'étage du blockhaus.

En cas de conflit, le blockhaus devait servir de lieu de rassemblement pour les membres de la milice locale, d'entrepôt pour les provisions, les munitions et les armes, et de poste de défense permettant de repousser quiconque tenterait de détruire les structures du canal Rideau. Il n'a servi qu'une seule fois à des fins militaires, dans la foulée de la rébellion de 1837,



*Merrickville, aquarelle*  
Philip John Bainbridge, 1838  
Bibliothèque et Archives Canada

lorsqu'il a été brièvement occupé par le 34<sup>e</sup> Régiment. Négligé pendant de nombreuses années - il a été habité pour la dernière fois dans les années 1860 - le bâtiment a été restauré en 1964 à la suite des pressions des résidents qui souhaitent le préserver.

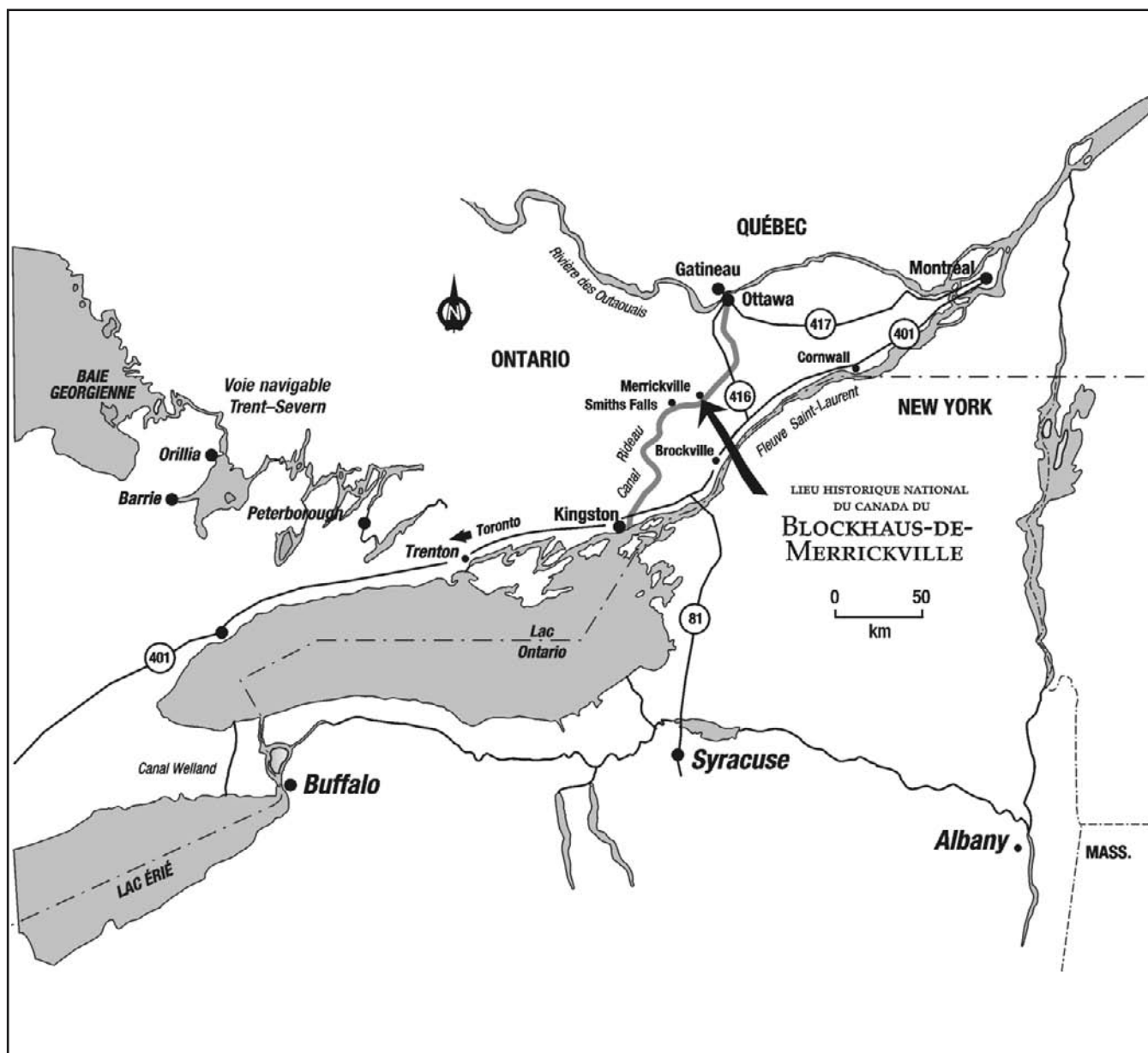
### 1.6 Contexte local et régional (Figures 1 et 2)

Le Blockhaus-de-Merrickville est situé à l'écluse de Merrickville, dans le village de Merrickville-Wolford, qui compte environ 2800 habitants. La construction du canal Rideau a fait du village entourant les moulins construits à cet endroit dans les années 1790 un centre manufacturier prospère, dont la croissance s'est poursuivie à l'époque de l'expansion du chemin de fer dans l'Est de l'Ontario. Merrickville a commencé à décliner après la Première Guerre mondiale, mais connaît depuis vingt ans un regain comme village patrimonial grâce à l'écluse ainsi qu'à de nombreux restaurants et boutiques spécialisées attirant des visiteurs d'Ottawa et d'autres communautés de l'Est de l'Ontario. Il s'agit de l'une des destinations touristiques les plus populaires le long du canal Rideau, en dehors d'Ottawa.

Le blockhaus est situé au coin des rues St. Lawrence et Main, la principale intersection commerciale du village. Il occupe l'endroit le plus en vue du village; avec l'écluse, c'est l'attraction la plus visitée. Les

Figure 1

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU  
BLOCKHAUS-DE-MERRICKVILLE  
Contexte régional





terrains adjacents comprennent des espaces ouverts entourant l'écluse, une église, des bâtiments commerciaux historiques et divers restaurants et boutiques. Les visiteurs du blockhaus peuvent utiliser le stationnement situé à l'ouest du bâtiment.

## 2.0 RÔLE DU BLOCKHAUS-DE-MERRICKVILLE DANS LA FAMILLE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le Blockhaus-de-Merrickville fait partie d'une famille comptant plus de 900 lieux historiques nationaux dans tout le pays. Ces lieux rappellent des milliers d'années d'histoire humaine dans ce qui est aujourd'hui le Canada et touchent à une grande diversité de thèmes de nature politique, économique, intellectuelle, culturelle ou sociale. Il s'agit de symboles importants de l'identité canadienne par lesquels l'histoire nationale devient partie intégrante de notre vie quotidienne. Ils appartiennent aux gouvernements provinciaux ou national, aux administrations municipales, à des entreprises ou à des citoyens, qui contribuent tous à la gestion de ces endroits importants. En plus des 900 lieux historiques nationaux du Canada, plus de 590 personnes et 360 événements historiques ont été désignés d'importance nationale par la Commission des lieux et monuments historiques (CLMHC).

Parcs Canada gère maintenant plus de 150 lieux historiques nationaux dans tout le Canada. Ces lieux historiques nationaux constituent un héritage important et irremplaçable. En les protégeant, Parcs Canada assure leur préservation pour le bénéfice et le plaisir des générations à venir.

### Rôle du Blockhaus-de-Merrickville dans le réseau des lieux historiques nationaux

Le Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada définit des thèmes historiques auxquels doivent correspondre les différents lieux. Le LHNC

du Blockhaus-de-Merrickville s'inscrit dans le sous-thème *L'histoire militaire et la défense*, sous le thème *Gouverner le Canada*.

## 3.0 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

### 3.1 Concept d'intégrité commémorative

On dit que l'intégrité commémorative d'un lieu historique national est assurée lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs de sa désignation ne sont ni menacées, ni endommagées;
- les motifs de sa désignation en tant que lieu historique national sont bien communiqués au public;
- ses valeurs patrimoniales (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs de sa désignation en tant que lieu historique national) sont respectées dans toutes les décisions ou mesures qui ont une incidence sur le lieu.

### 3.2 Énoncé d'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville

Un énoncé d'intégrité commémorative (EIC) explique en quoi consiste l'intégrité commémorative d'un lieu historique national donné. Porteur d'information sur les éléments qui font la valeur du lieu, il est essentiel au processus décisionnel pour tout lieu historique national et sert de cadre pour l'évaluation des répercussions des mesures proposées.

L'énoncé d'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville définit ce qui est commémoré par le lieu et la raison de cette commémoration. Il établit quelles ressources du lieu sont directement liées aux motifs de la désignation (ressources de niveau 1), analyse leur valeur et les objectifs visés par leur protection et définit les messages d'importance nationale et les objectifs en vue d'une communication efficace. L'ÉIC définit également d'autres valeurs patrimoniales, ressources culturelles (ressources de niveau 2) et messages associés au lieu.

### 3.3 Énoncé des objectifs de commémoration

L'énoncé des objectifs de commémoration donne les motifs de désignation d'un lieu en tant que lieu historique national par la CLMHC. Le Blockhaus-de-Merrickville a été désigné lieu historique national du Canada en 1939 parce que :

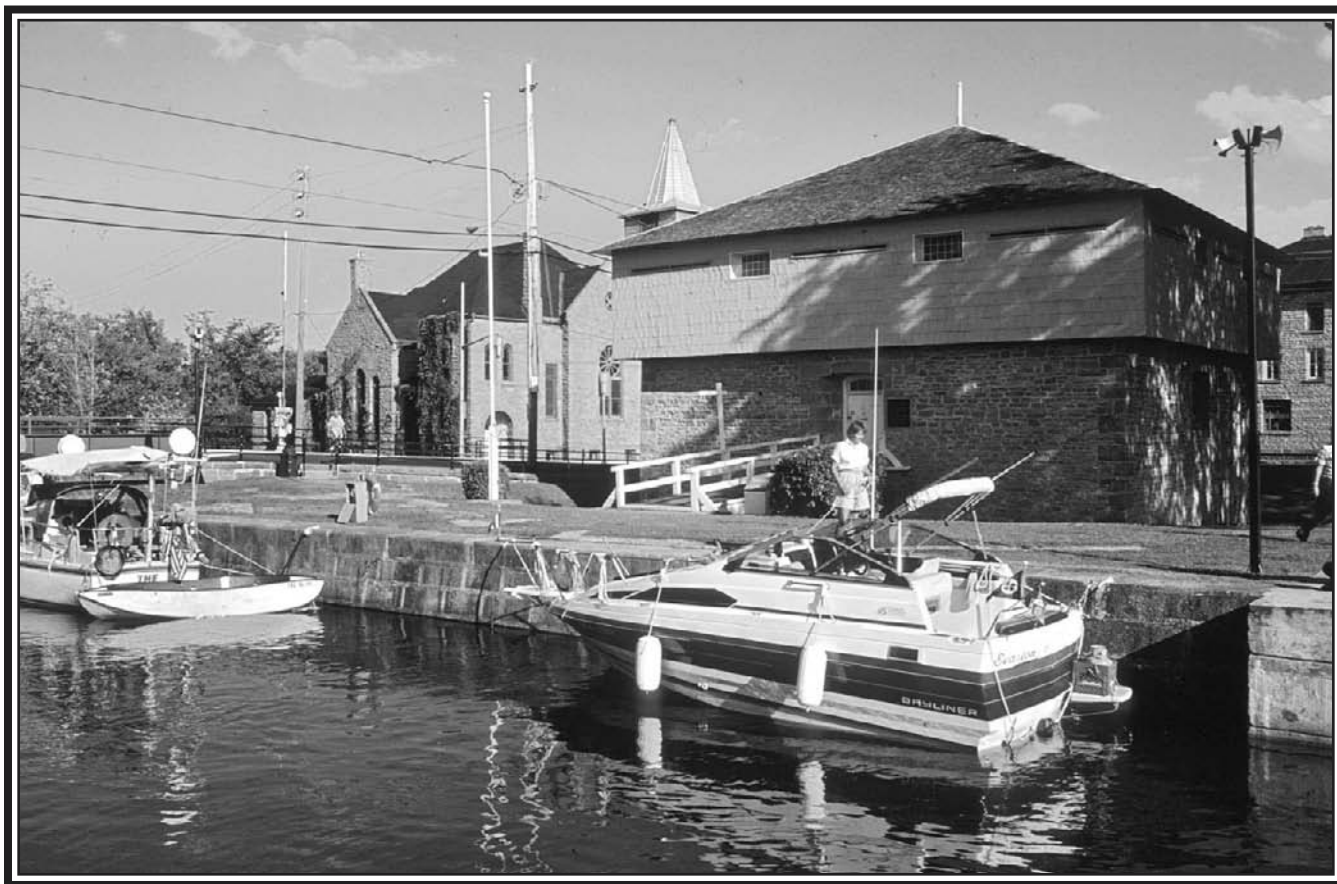
*c'est un bel exemple du meilleur type de blockhaus bâti pour assurer la défense du canal Rideau.*

### 3.4 Lieu désigné (Figure 2)

Le procès-verbal de 1939 de la CLMHC porte clairement sur le blockhaus comme lieu désigné. Le lieu désigné est donc le blockhaus, délimité par sa fondation.

### 3.5 Lieu administré (Figure 2)

Le Blockhaus-de-Merrickville et le terrain qui l'entoure sont la propriété du gouvernement fédéral et sont administrés en tant que composantes du canal Rideau. Le lieu administré comporte l'ensemble du poste d'éclusement de Merrickville, y compris le terrain du poste d'éclusement qui s'étend au nord et au sud du passage du canal, l'île située au nord du déversoir et une petite parcelle de terrain sur la rive nord.

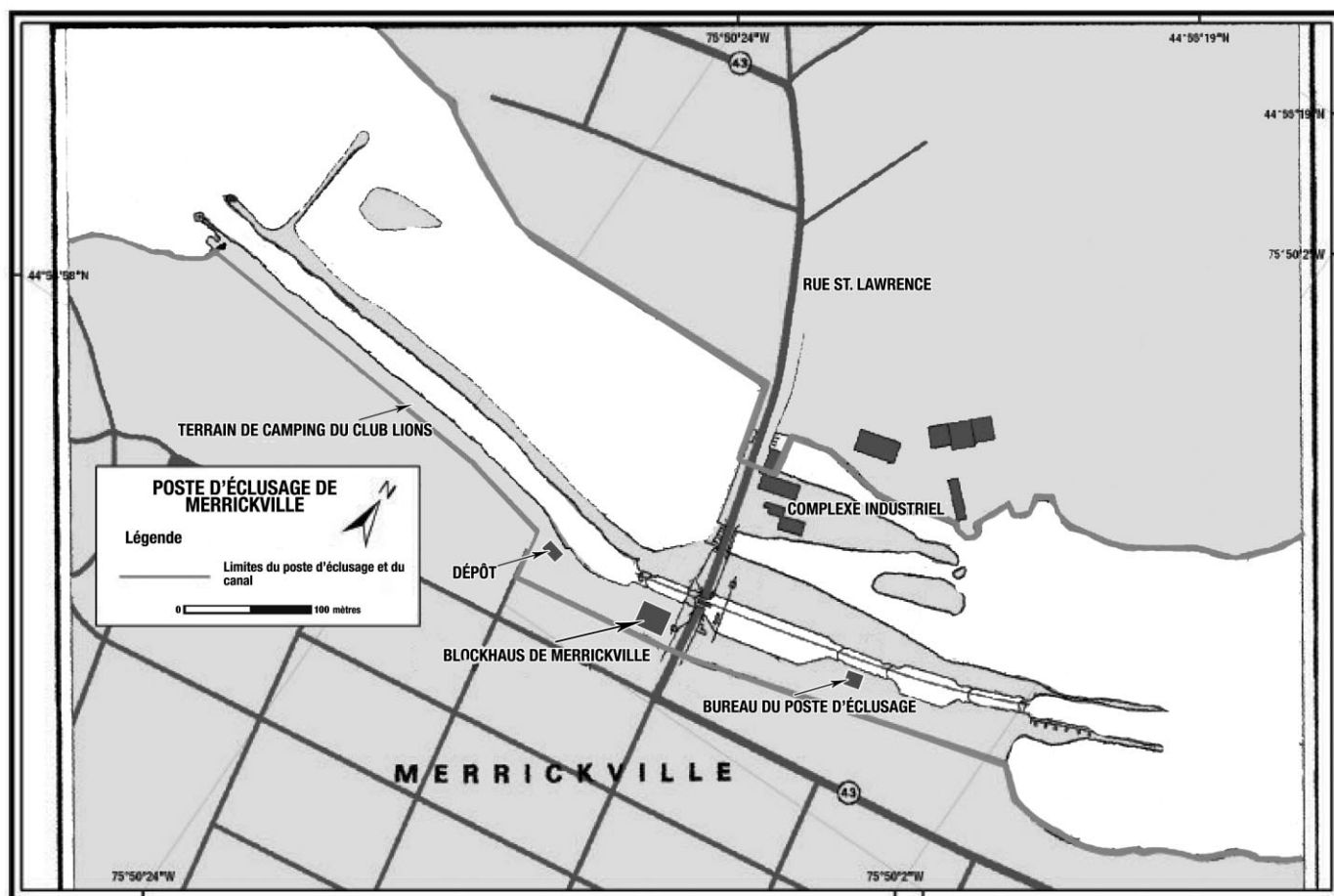


Blockhaus de Merrickville, Parcs Canada



Figure 2

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU  
**BLOCKHAUS-DE-MERRICKVILLE**  
Contexte local



## **4.0 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE**

La présente section expose les questions traitées dans le plan directeur. On y examine en détail les dommages qui touchent les ressources culturelles du lieu et les menaces qui pèsent sur elles, ainsi que la situation de la mise en valeur du patrimoine.

Parcs Canada évalue de façon systématique l'état de l'intégrité commémorative des lieux qu'il administre. L'évaluation de l'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville a eu lieu en 2005. Elle a permis de conclure que la structure était solide, que les motifs de sa désignation ainsi que les valeurs historiques étaient insuffisamment mis en valeur, ce qui constituait un obstacle important à la préservation de l'intégrité commémorative générale du lieu. C'est la mise en valeur de l'intégrité commémorative qui constitue le principal défi à relever pour ce lieu.

### **4.1 Protection du patrimoine**

#### **4.1.1 Ressources culturelles d'importance nationale**

Les ressources culturelles d'importance nationale, ou ressources de niveau 1, sont directement liées aux motifs de la désignation. Il s'agit du blockhaus lui-même et des terrains environnants.

L'intégrité du blockhaus a été préservée à un degré élevé grâce aux travaux de restauration effectués en 1984 et en 1996 en raison de problèmes structurels urgents. L'état général du bâtiment est bon, et ses composantes structurelles ne souffrent d'aucune détérioration significative. On a installé un système de détection d'incendie, mais le bâtiment ne comporte pas de système d'extinction automatique.

Le personnel d'entretien de Parcs Canada visite le lieu à intervalles réguliers tout au long de l'année (conformément aux exigences opérationnelles) et lorsque le personnel de la Merrickville and District Historical Society en fait la demande. Le personnel d'entretien de Parcs Canada se charge des petits

travaux d'entretien au besoin, et signale à l'équipe de gestion des biens les gros travaux identifiés lors de ses visites dans le lieu. Il n'existe cependant pas de liste de vérification ni de protocole d'inspection officiel permettant d'assurer la surveillance et l'entretien du bâtiment conformément aux principes et aux pratiques de la gestion des ressources culturelles. La Merrickville and District Historical Society n'a pas de rôle clairement défini quant à la surveillance de l'état du bâtiment.

Le paysage du poste d'éclusage est une ressource culturelle d'importance nationale (de Niveau 1) qui fait partie du canal Rideau. Parmi les valeurs définies dans l'ÉIC de ce paysage culturel, on compte ses plans et sa configuration d'origine, notamment ses espaces ouverts, ses schémas de circulation, ses liens historiques et visuels avec la communauté, ainsi que les points de vue historiques qui subsistent dans les limites du poste d'éclusage ou au-delà. Tous ces éléments contribuent à rendre exceptionnel l'environnement historique du blockhaus.

Ces valeurs sont demeurées intactes et sont toujours perceptibles dans le paysage. Cependant, les changements apportés au fil du temps (terrain de stationnement, nouveaux arbres et installations récréatives) ont occulté la fonction militaire du blockhaus et modifié le paysage environnant.

#### **4.1.2 Autres ressources culturelles**

Les autres ressources culturelles, ou ressources de niveau 2, sont liées à l'utilisation historique du blockhaus. Elles comprennent les objets archéologiques trouvés dans le sous-sol et dans le fossé, dont les liens historiques et le niveau d'importance n'ont pas encore été évalués. On présume donc, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit de ressources de Niveau 2.

Plusieurs bâtiments se trouvaient autrefois dans les environs immédiats du blockhaus. Aucune recherche archéologique n'a été effectuée pour déterminer si ces ressources sont toujours présentes. Il faut effectuer un

inventaire des ressources archéologiques pour repérer les sites et objets archéologiques potentiels afin de les identifier et de les protéger.

La Merrickville and District Historical Society possède une collection importante d'objets exposés au musée. Certains de ces objets pourraient présenter des liens historiques avec le canal, mais on ne peut pas établir leur valeur historique sans en réaliser l'inventaire et l'évaluation de façon systématique.

### 4.2 Mise en valeur du patrimoine

#### 4.2.1 Messages d'importance nationale

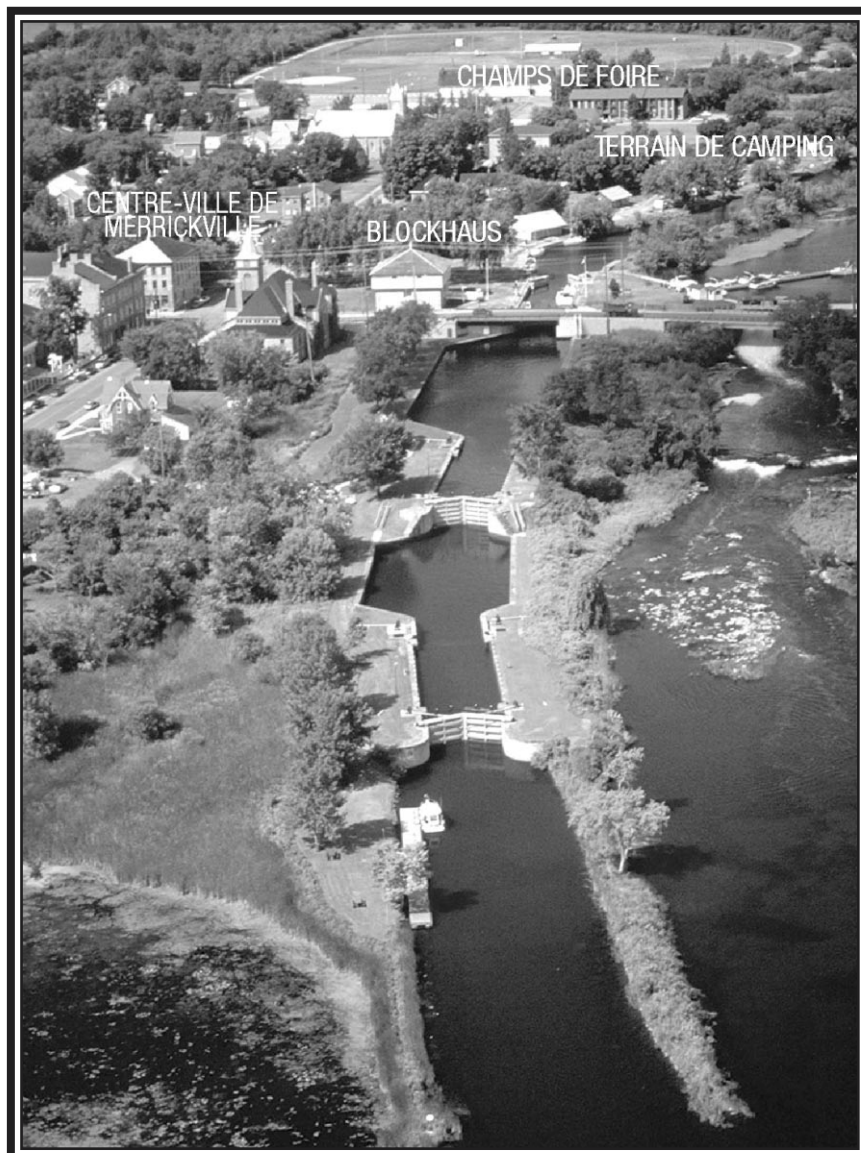
La plaque de la CLMHC, située tout près de la porte d'entrée, fournit aux visiteurs une brève explication de l'importance historique nationale du Blockhaus-de-Merrickville. Les valeurs historiques du blockhaus ne sont pas bien communiquées aux visiteurs, ni sous forme de messages d'importance nationale, ni sous forme de messages contextuels. Selon le rapport d'évaluation de l'intégrité commémorative du blockhaus, ce sont ces lacunes en matière de mise en valeur qui représentent le principal obstacle au maintien de l'intégrité commémorative du lieu.

#### 4.2.2 Autres messages

Le personnel de la Merrickville and District Historical Society exploite le musée; il est en mesure de répondre aux questions portant sur la collection et les expositions. On peut visiter le bâtiment de façon autonome en 15 ou 20 minutes. L'expérience offerte aux visiteurs dans ce lieu est habituellement semblable à celle

qu'ils peuvent vivre dans un autre musée traditionnel portant sur l'histoire des pionniers.

Les expositions présentées dans le blockhaus permettent de connaître le mode de vie des pionniers de la région de Merrickville au XIX<sup>e</sup> siècle, à la ville comme à la campagne. On n'y présente pas d'autre message sur le lieu ou sur la famille des lieux historiques nationaux.



Poste d'éclusage de Merrickville

### 4.3 Exploitation du lieu et installations destinées aux visiteurs

Le musée est ouvert de la fin juin à la fête du Travail. L'entrée est gratuite, mais les visiteurs peuvent faire un don. Le blockhaus est une attraction touristique relativement populaire qui reçoit environ 10 000 visiteurs chaque année. On ne sait pas grand chose sur les préférences et les attentes des visiteurs, mais selon le registre des visiteurs du musée, il semble qu'une grande partie des personnes qui visitent le village et le blockhaus viennent de grands centres urbains de l'Est de l'Ontario, comme Ottawa et Kingston.

Les terrains adjacents au blockhaus connaissent un grand succès auprès des visiteurs, qui viennent en grand nombre y pique-niquer ou regarder passer les bateaux. Ils servent également de théâtre à de nombreux événements comme le Canalfest, les fêtes de la moisson et d'autres activités communautaires. La plupart des gens qui visitent le village stationnent sur le terrain du poste d'éclusage, qui est presque toujours plein pendant la saison touristique étant donné sa proximité du cœur du village.

Parmi les lacunes relatives aux services offerts aux visiteurs, il faut compter l'absence de documents d'information et d'orientation sur le canal ainsi que de services et de signalisation en français. Même si on n'a pas reçu de plainte relative au bilinguisme, il faut respecter les politiques établies en ce domaine. Il n'y a pas de toilettes dans le blockhaus. Les toilettes publiques les plus proches sont au poste d'éclusage, à l'est, et dans le dépôt; elles ne peuvent accueillir qu'un nombre restreint d'utilisateurs et ne sont pas très bien situées.

Les attractions de Merrickville sont relativement faciles à trouver, grâce à la signalisation placée dans la communauté et aux panneaux bordant les autoroutes 401, 416, 15 et 43.

### 4.4 Entente relative à la gestion du lieu

Les parties sont satisfaites des modalités du contrat de location de 1965 qui régit l'occupation du blockhaus. Parcs Canada et le Village sont satisfaits des avantages que leur procure cette entente et sont prêts à la renouveler dans le même esprit.

Les deux parties reconnaissent cependant qu'il faut mettre à jour l'entente pour intégrer les exigences relatives à l'intégrité commémorative à tous les aspects de la programmation du lieu, pour affirmer la présence et la visibilité de Parcs Canada sur place et pour encourager le musée à explorer de nouvelles avenues pour l'augmentation du nombre de visiteurs et des recettes qui permettent l'exploitation du lieu.



## **5.0 VISION, OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION**

### **5.1 Introduction**

L'énoncé de vision décrit le lieu tel qu'on souhaite le voir en 2017. Il sert de base aux objectifs et aux mesures de gestion du lieu, qui à leur tour forment l'essentiel du plan directeur du Blockhaus-de-Merrickville.

### **5.2 Vision commune pour le lieu**

Le Blockhaus-de-Merrickville est protégé et mis en valeur en tant que lieu historique national en partenariat avec la Merrickville and District Historical Society. Le blockhaus est reconnu pour son importance en tant que lieu historique national des années 1830 faisant partie intégrante du canal Rideau et abritant un musée local fort apprécié.

L'utilisation du blockhaus comme musée communautaire donne lieu à un partenariat profitable et réussi entre Parcs Canada et la Merrickville and District Historical Society, basé sur des valeurs communes et un respect mutuel. Comme musée local, il met aussi en valeur des messages importants et contribue à l'économie de Merrickville, axée sur le patrimoine, et à la croissance de son secteur touristique. Le fait que le Village se soit engagé, avec Parcs Canada, à protéger et à exploiter le blockhaus, démontre un sens de la gestion du patrimoine et la reconnaissance de ses valeurs en tant que lieu historique national.

### **5.3 Objectifs de gestion**

Le but du plan directeur est de définir des orientations stratégiques pour assurer l'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville et favoriser l'offre d'expériences mémorables aux visiteurs. Les objectifs du plan directeur sont les suivants :

- Gérer les ressources culturelles du lieu historique national du Canada du Blockhaus-de-Merrickville et son environnement historique dans le respect de

l'intégrité commémorative du lieu et conformément aux principes et aux méthodes de la gestion des ressources culturelles et de façon à communiquer la valeur de ces ressources culturelles aux visiteurs.

- Renouveler la location du blockhaus au Village de Merrickville-Wolford en vue de l'exploitation d'un musée, en incluant une disposition selon laquelle le Village et Parcs Canada doivent agir conjointement en tant qu'intendants du lieu et responsables de la protection de son intégrité commémorative.
- Offrir une expérience mémorable aux visiteurs du blockhaus, et communiquer ainsi au public des messages d'importance nationale ainsi que des messages sur la place du lieu à l'intérieur du réseau du canal Rideau et de la famille des lieux historiques nationaux.
- Évaluer régulièrement l'efficacité des programmes de mise en valeur du patrimoine auprès du public, sur place et ailleurs.

### **5.4 Mesures de gestion - mise en valeur du patrimoine**

#### **5.4.1 Objectifs**

- Veiller à ce que les ressources culturelles ne soient ni endommagées, ni menacées.
- Mettre sur pied un programme continu de surveillance, d'entretien et de mesures correctives pour assurer la protection à long terme des ressources patrimoniales bâties.
- Appliquer les principes de la gestion des ressources culturelles à tous les programmes opérationnels qui ont une incidence sur les ressources culturelles, les services offerts aux visiteurs et les ententes relatives à l'exploitation du lieu.
- Préserver le caractère patrimonial militaire du blockhaus et de son environnement.

Ces objectifs ont une portée étendue. Les deux sections qui suivent précisent les mesures à appliquer pour atteindre ces objectifs.

### 5.4.2 Ressources culturelles d'importance nationale

Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Mettre sur pied un programme de surveillance et d'entretien préventif dans le cadre du programme de gestion des biens du canal Rideau en collaboration avec la Merrickville and District Historical Society.
- Effectuer un examen du paysage actuel pour déterminer quelles caractéristiques ne sont pas compatibles avec la fonction militaire du blockhaus. Les éléments dérangeants ou incompatibles pourraient être déplacés ou retirés.
- Protéger le caractère ouvert des terrains environnant le blockhaus. Aucune nouvelle structure ou installation ne pourra être construite si elle compromet les points de vue historiques, les ressources archéologiques ou le caractère ouvert des espaces inutilisés des environs.

### 5.4.3 Autres ressources culturelles

Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Évaluer les objets archéologiques qui font partie de la collection de Parcs Canada pour en déterminer le niveau d'importance et le potentiel en tant que moyen d'information sur l'histoire matérielle ou structurelle du lieu ou sur l'utilisation passée des terres.
- Entreprendre l'inventaire et l'évaluation, sur place, des ressources et des sites archéologiques, en respectant un plan de fouille approuvé, ce qui permettrait d'améliorer les connaissances nécessaires pour gérer et protéger les ressources du lieu.
- Lorsque les répercussions sur les ressources et les sites archéologiques sont inévitables, mener des fouilles archéologiques avant que les activités d'aménagement, de réfection, de conservation, d'entretien et de maintenance ne donnent lieu à des perturbations.

### 5.5 Mise en valeur du patrimoine

Pour assurer l'intégrité commémorative du Blockhaus-de-Merrickville, il faut mettre en place un programme de mise en valeur du patrimoine de façon à favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance du lieu. Ce programme traduira l'importance historique nationale du lieu et communiquera les récits qui s'y rapportent sur un ton intéressant, informatif et agréable, tout en répondant aux besoins et aux attentes des visiteurs. L'objectif général est de fournir une expérience mémorable et significative aux visiteurs afin de les amener à créer leurs propres liens avec ce trésor national exceptionnel.

#### 5.5.1 Objectifs

- Présenter les messages et les valeurs patrimoniales du Blockhaus-de-Merrickville de façon créative et originale, adaptée à des publics aux besoins et aux intérêts divers, afin de leur permettre de comprendre et d'apprécier son importance nationale, régionale et locale.
- Dire aux visiteurs pourquoi le blockhaus est un lieu historique national et leur faire connaître les valeurs historiques des ressources culturelles ainsi que les messages contextuels énoncés dans l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu.
- Offrir aux visiteurs une expérience mémorable et aux publics de l'extérieur, une expérience informative et éducative.
- Présenter d'autres messages et décrire le rôle du lieu en tant que composante du canal Rideau et dans le réseau des lieux historiques nationaux.
- Évaluer l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine ainsi que la réaction du public, sur place ou ailleurs, aux messages clés.

#### 5.5.2 Messages

Les messages nationaux et contextuels communiqués au Blockhaus-de-Merrickville seront articulés autour des messages énoncés dans l'EIC et porteront tout

particulièrement sur les motifs de désignation comme lieu historique national. Les valeurs architecturales de la structure et des caractéristiques toujours présentes des paysages du poste d'éclusage feront également partie des messages clés.

On communiquera aussi des messages portant sur l'histoire agricole et industrielle présentée au musée, sur l'histoire des ruines d'industries situées à proximité des écluses et sur le rôle du Blockhaus-de-Merrickville dans la famille des lieux historiques nationaux.

### **5.5.3 Publics cibles**

Les publics visés par la mise en valeur du patrimoine comprennent aussi bien les personnes qui visitent le lieu que celles qui, sans le visiter, sont intéressées à en apprendre davantage sur cet endroit d'importance historique nationale. Ce type de segmentation permet l'élaboration de programmes adaptés aux besoins propres à chaque public.

#### **Publics cibles sur place**

Vacanciers : Il s'agit de personnes en vacances, qui cherchent des endroits intéressants à visiter. Ce sont surtout des adultes et des familles.

Participants à des excursions d'un jour : une partie importante des visiteurs font le trajet entre Ottawa, Brockville, Kingston ou d'autres villes de l'Est de l'Ontario et le blockhaus et le village de Merrickville-Wolford.

Plaisanciers navigant sur le canal Rideau : ce groupe constitue aussi une part importante des visiteurs, car il apprécie Merrickville en raison des services qui y sont offerts. Certains plaisanciers y restent un jour ou deux, alors que d'autres visitent le musée pendant qu'ils attendent de pouvoir franchir les écluses de Merrickville.

Groupes scolaires : les principaux groupes visés sont les groupes d'élèves des écoles de la région.

Groupes commerciaux : la plupart de ces groupes arrivent en autocar ou en bateau; souvent, ils sont très

peu renseignés sur le lieu avant leur visite. Ils viennent d'horizons divers et n'ont que peu de temps à passer dans le lieu.

Résidents de Merrickville et de la région : Il s'agit de résidents, saisonniers ou permanents, qui ont un lien particulier avec le lieu, parce qu'il s'agit de l'endroit qui abrite le musée local et qu'il est connu dans la région depuis longtemps.

Participants à des événements spéciaux : Ce groupe comprend des visiteurs qui pourraient s'intéresser à des thèmes liés au blockhaus ou au canal Rideau - sociétés historiques ou activités organisées lors de la fête nationale, de la Fête du patrimoine, etc.

#### **Publics cibles à l'extérieur**

Groupes scolaires : il s'agit surtout de groupes d'élèves.

Autocaristes : même si les membres des groupes commerciaux se renseignent peu sur le lieu avant leur visite, il n'en reste pas moins que les autocaristes constituent un public cible important.

Voyageurs virtuels : il s'agit d'un public intéressé à recueillir des renseignements généraux, par exemple pour préparer un voyage.

Intervenants : la communauté et les groupes d'intérêt de Merrickville et des environs s'intéressent au lieu pour diverses raisons.

Public canadien : le public canadien dans son ensemble peut être ciblé dans la diffusion de messages liés à l'importance du lieu dans l'histoire du Canada et à son rôle dans un réseau d'aires patrimoniales protégées.

### **5.5.4 Mesures de gestion**

Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Préparer un plan de mise en valeur du patrimoine et d'éducation du public pour le blockhaus et les terrains environnants en collaboration avec la Merrickville and District Historical Society. Ce plan établira des orientations spécifiques visant à assurer

la communication efficace des messages d'importance historique nationale et l'offre d'expériences mémorables aux visiteurs, en tenant compte des besoins et des attentes des divers publics qui visitent le lieu.

- Appliquer le plan de mise en valeur du patrimoine et d'éducation en coopération avec la Merrickville and District Historical Society et les autres intervenants.
- Continuer à travailler en partenariat avec la Merrickville and District Historical Society, les autres intervenants et la collectivité locale pour la planification, l'élaboration et la réalisation du programme de mise en valeur du patrimoine.
- Mettre au point - grâce au processus de planification de la mise en valeur du patrimoine et de l'éducation - des mécanismes (comme des sondages menés auprès des visiteurs) afin d'évaluer et de surveiller l'atteinte des objectifs de mise en valeur du patrimoine, aussi bien en ce qui a trait à la communication des messages clés du lieu qu'à la réaction des divers publics à ces messages.

### **5.6 Exploitation du lieu et installations destinées aux visiteurs**

- Le Village de Merrickville-Wolford continuera de louer le lieu et la Merrickville and District Historical Society, d'en assurer l'exploitation comme musée en vertu d'une entente renouvelée avec Parcs Canada. Cette entente fournira un énoncé des rôles respectifs du Village et de Parcs Canada dans l'exploitation et l'entretien du blockhaus.
- Parcs Canada veillera à l'application de toutes les politiques fédérales sur la gestion des ressources culturelles, les langues officielles, la gestion des risques courus par les visiteurs, les questions de santé et de sécurité et l'accessibilité.

## **6.0 CONSULTATION PUBLIQUE ET PARTICIPATION DU PUBLIC**

C'est surtout au cours de l'activité portes ouvertes tenue le 6 juillet 2006 que nous avons eu l'occasion de consulter le public au sujet du Blockhaus-de-Merrickville. Lors de cette activité, les participants ont pu se prononcer sur les propositions de gestion relatives au lieu. On a également discuté d'une vision commune pour le blockhaus proposant la poursuite du partenariat entre Parcs Canada et le Village de Merrickville-Wolford.

Les commentaires recueillis lors de la journée portes ouvertes et par la poste ont été consignés et analysés. Le public a réagi positivement aux propositions de gestion pour le Blockhaus-de-Merrickville, notamment au concept de vision commune pour le lieu. Les seules réserves portaient sur la nécessité d'éviter de couper des arbres pour restaurer le paysage culturel du lieu et d'user de précautions dans le traitement des expositions du musée. Parcs Canada collaborera donc étroitement avec la Merrickville and District Historical Society pour mettre en œuvre le plan directeur, à partir des suggestions du public et conformément aux priorités énoncés à la section 7.

Le fait que le plan directeur soit terminé ne signifie pas la fin des consultations avec le public et le Village. Les deux parties ont l'intention de continuer à consulter la collectivité, les groupes qui s'intéressent au patrimoine et les entreprises sur les questions relatives à la conservation et à l'utilisation du blockhaus et du poste d'éclusement de Merrickville.

Au cours des cinq prochaines années, les mesures de gestion présentées ici seront mises en œuvre. À la fin de cette période, on examinera et on révisera le plan au besoin pour en assurer la pertinence. Parcs Canada et le Village s'engagent à veiller à ce que le public, les intervenants intéressés et les partenaires potentiels soient au courant des mesures prises pour assurer la



mise en œuvre du plan; on les invitera à participer au processus d'examen et de révision à la fin du cycle de cinq ans.

Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Poursuivre les consultations avec le Village, les intervenants intéressés, les entreprises et le public en ce qui a trait à la mise en œuvre du plan directeur.
- Au besoin, et en collaboration avec le Village de Merrickville-Wolford, préparer un rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan directeur.

## **7.0 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR**

La présente section décrit la façon dont les objectifs du plan seront concrétisés. Alors qu'un plan directeur énonce les objectifs stratégiques pour un lieu historique national donné, c'est dans le Plan d'affaires annuel de Parcs Canada qu'on définit la façon d'atteindre ces objectifs. Le Plan d'affaires établit quand et comment le plan directeur sera mis en œuvre. Il faut cependant souligner que l'approbation du plan directeur ne garantit pas le financement de sa mise en œuvre.

L'évolution de la mise en œuvre du plan directeur sera évaluée annuellement grâce au processus de planification d'affaires. La mise en œuvre des mesures recommandées dans le présent plan directeur relève du gestionnaire des lieux historiques nationaux de l'Est de l'Ontario.

### **Phase I : 2007-2009**

- 1) Renouveler l'entente avec le Village de Merrickville-Wolford, laquelle identifiera les rôles et les responsabilités de Parcs Canada et de la Merrickville and District Historical Society dans l'exploitation et l'entretien du blockhaus.

- 2) Préparer une liste de suivi et un programme d'entretien pour le blockhaus, en collaboration avec la Merrickville and District Historical Society.
- 3) Préparer un plan de mise en œuvre et d'éducation pour le Blockhaus-de-Merrickville, en collaboration avec la Merrickville and District Historical Society.
- 4) Fournir aux guides et aux bénévoles qui travaillent dans le lieu une formation sur la gestion des ressources culturelles et sur d'autres aspects techniques et opérationnels.
- 5) Examiner le paysage historique actuel pour repérer les caractéristiques non conformes et préconiser les mesures appropriées.
- 6) Coopérer avec la Merrickville and District Historical Society pour inventorier et évaluer les collections.
- 7) Poursuivre les consultations avec le Village, les intervenants intéressés, les entreprises et le grand public relativement à la mise en œuvre du plan directeur.
- 8) Appliquer les politiques du gouvernement fédéral au blockhaus.

### **Phase II : 2009-2012**

- 1) Évaluer la collection d'objets archéologiques gérée par Parcs Canada et veiller à ce que les procédures nécessaires soient mises en place pour répondre aux menaces qui pèsent sur les ressources archéologiques du lieu.
- 2) Mettre en œuvre le plan de mise en valeur et d'éducation ainsi que les mesures définies à la suite de l'examen du paysage du blockhaus et des terrains environnants.
- 3) Intégrer les conclusions des recherches menées sur l'examen de l'environnement historique et des diverses évaluations des collections à la mise en valeur du lieu.

- 4) Préparer des rapports d'étape sur la mise en œuvre du plan directeur.

### **Phase III : 2013-2017**

- 1) Réaliser une évaluation archéologique du lieu, à partir d'un plan de recherche approuvé.
- 2) Effectuer un inventaire électronique et une évaluation des objets récupérés pendant les fouilles archéologiques antérieures.
- 3) Mettre au point, par le biais du processus de planification de l'éducation et de la mise en valeur du patrimoine, des mécanismes (comme des sondages menés auprès des visiteurs) afin d'évaluer et de surveiller l'atteinte des objectifs de mise en valeur du patrimoine, aussi bien en ce qui a trait à la communication des messages clés du lieu qu'à la réaction des divers publics à ces messages.

## **8.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Le plan directeur du LHNC du Blockhaus-de-Merrickville propose un grand nombre de mesures, mais aucun aménagement physique. Aucune des activités ou utilisations actuelles ne risque d'avoir d'impact sur les principaux éléments de l'environnement naturel, culturel ou socio-économique, à condition que l'intégrité de l'environnement soit prise en compte lors de toute prise de décision. De plus, aucun des concepts et activités proposés dans le plan ne constitue une source identifiable de stress environnemental. Les activités et les concepts actuels ou projetés sont positifs et contribuent à l'atteinte des objectifs généraux du lieu. Nombre d'entre eux sont des énoncés portant sur la gestion et la protection des ressources et représentent des initiatives proactives visant à enrichir les stratégies de gestion et de protection actuelles.

Il n'est pas nécessaire d'assurer un suivi dans le sens habituel du terme, étant donné l'absence d'impacts prévus. Même si la mise en place d'un outil de rétroaction n'est donc vraisemblablement pas nécessaire, on s'engage à ce que les ressources du lieu qui ne sont pas menacées actuellement ne le soient pas dans l'avenir.

Les initiatives du plan contribuent à l'intégrité commémorative du lieu et s'inscrivent clairement dans la poursuite des buts et objectifs de Parcs Canada en matière de gestion des ressources culturelles.